



# Assemblée extraordinaire

du conseil d'établissement tenue le mardi 7 février 2017 à 16 h 15,  
à la bibliothèque de l'école secondaire du Plateau

---

## Présences :

### Parents :

- Marie-Ève Imbeault
- Karine Lapointe
- Marie-Christine Lapointe
- Mélanie Lapointe
- Chantal Pelletier
- Rébecca Savard
- Marie-Noël Thibault
- Nancy Turcotte

### Personnel professionnel :

- Isabelle Tremblay

### Personnel de soutien :

- Julie Thibeault

### Représentantes des élèves :

- Vincent Couturier
- Marie Fillion

### Assistant à la rencontre

- Jean-François Giroux, directeur

### Enseignants

- Claudine Brassard
- Simon Fortin
- Marie-Josée Lapointe
- Éric Maltais
- Jocelyne Néron
- Michel Vignola

---

## 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

L'ouverture de la séance est faite par Jean-François Giroux à 16 h 20.

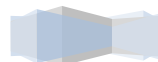
Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ 16-17-031

**CONSIDÉRANT** que le directeur a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance extraordinaire du 7 février;

**CONSIDÉRANT** que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué par courrier électronique aux membres du conseil d'établissement de l'École secondaire du Plateau ;



**CONSIDÉRANT que**, lors de séance extraordinaire, seuls les sujets mentionnés dans l'avis de convocation peuvent être traités puisqu'il y a absence de quelques membres ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ** par madame Isabelle Tremblay, et résolu :

**QUE** soit adopté l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### 3 Frais d'inscription pour les parcours de concentrations et de passions 2017-2018 (approbation)

CÉ 16-17-032

Monsieur Jean-François Giroux, le directeur, distribue et présente les fiches d'inscription pour les différents niveaux pour l'année scolaire 2017-2018 (annexe 1). Le statu quo sur le plan des frais d'inscription est maintenu pour tous les parcours de concentration et de passion. Seule la concentration plus est augmentée de 10 \$ à la suite d'une évaluation effectuée par le gestionnaire administratif, monsieur Tristan Lussier. Des modifications et des corrections seront apportées aux fiches d'inscription de façon à rendre la compréhension plus facile.

Le directeur informe les membres que les frais chargés aux parents, c'est-à-dire les frais liés à l'achat de matériel périssable, à l'agenda, aux cahiers d'exercices et au service de reprographie, seront approuvés lors d'une prochaine séance régulière du Conseil d'établissement. Il est suggéré d'envoyer une communication aux parents au mois de mai afin de les informer des frais chargés aux parents pour l'année à venir.

**CONSIDÉRANT** qu'aucune augmentation n'est apportée aux tarifs dans les choix de concentrations et de passions par rapport à l'année actuelle ;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Karine Lapointe, il est **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

**D'APPROUVER** les frais d'inscription 2017-2018 pour les parcours de concentrations et de passions;

**DE MANDATER** monsieur le directeur pour qu'un envoi soit effectué auprès des parents au mois de mai les informant des montants à prévoir pour les frais chargés aux parents pour 2017-2018 ;

**DE MANDATER** monsieur le directeur pour que les corrections nécessaires soient apportées aux fiches d'inscription 2017-2018.

### 4 Normes et modalités 2017-2018 (information)

Le directeur informe les membres de l'ajout dans le document « Normes et modalités » de la règle concernant l'inscription obligatoire dans le parcours « Profil régulier avec option ». Un résultat de

66 % et moins en français entraînera une obligation d'inscription dans le profil régulier avec options. Cette règle sera également spécifiée sur les fiches d'inscription des élèves concernés.

**5 Levée de la séance à 16 h 55.**

CÉ 16-17-033

Tous les sujets ayant été traités, il est proposé par madame Mélanie Lapointe et résolu :

**QUE** la séance soit levée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

---

Chantal Pelletier  
Présidente

---

Jean-François Giroux  
Directeur

